

R2b : Luttons contre les inégalités dans les études : un salaire étudiant maintenant !

Contre-résolution à l'attention de l'Assemblée des délégué·es du 11 novembre 2023 à Lucerne

Les auteur·es : Comité directeur de la JS Suisse

Le monde des études tertiaires est traversé par de profondes inégalités. Les inégalités commencent déjà au niveau de l'accès à ces études : 47,6% des étudiant·es dans les hautes écoles ont au moins un parent détenteur d'un diplôme de haute école. Ce chiffre atteint même 55,6% pour l'université ! À titre de comparaison, 23% de la population suisse détient un diplôme du degré tertiaire.

Les inégalités se poursuivent ensuite entre les étudiant·es des hautes écoles. Seul un quart des étudiant·es a la possibilité de se concentrer uniquement sur ses études : 73% des étudiant·es travaillent à côté de leurs études et 23% d'entre elles·eux travaillent même à plus de 40%. Et ces emplois ne sont pas exercés par simple plaisir ou intérêt : le fait de travailler à côté de leurs études constitue aujourd'hui une nécessité financière pour la majorité des étudiant·es ! Ainsi, en moyenne 39% de leurs ressources financières proviennent de ce biais¹. Cela crée donc d'importantes inégalités dans la possibilité de se consacrer à ses cours et à s'épanouir dans ses études.

Dans le contexte actuel d'explosion du coût de la vie, la précarité étudiante devient un problème de plus en plus criant. Il est donc urgent d'agir afin de non seulement éviter une précarisation des étudiant·es mais aussi de lutter contre les inégalités au sein des hautes écoles et d'améliorer la situation de l'ensemble des étudiant·es.

Comme pour l'ensemble de la population, les loyers et les primes d'assurance-maladie font particulièrement mal dans les budgets des étudiant·es. C'est pourquoi nous revendiquons :

- La mise en place d'une caisse unique et publique
- Des primes en fonction du revenu
- Des loyers fixés sur les coûts
- Le contrôle systématique des loyers par l'Etat

Les étudiant·es font également face à des coûts qui les touchent tout particulièrement dans leurs études, telles que le coût de la nourriture au sein des cafétérias des hautes écoles ainsi que les taxes semestrielles. Les universités tentent même à intervalles réguliers d'augmenter ces dernières. Le dernier exemple en date en la matière est celui de l'Université de Neuchâtel qui voulait augmenter les taxes de 425 CHF à 720 CHF par semestre pour les étudiant·es suisses et même à 870 CHF pour les étudiant·es venu·es de l'étranger². Grâce à une forte

¹ Office fédéral de la statistique, Situation sociale et économique des étudiants,

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/situation-sociale-economique-etudiants.html#-2129576217>

² <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20231031-Universite-de-Neuchatel-credit-porte-a-211-millions-de-francs.html>

mobilisation étudiante, l'augmentation a pu être empêchée. D'autres universités, telles que l'Université de Fribourg, prévoient des taxes pour l'inscription aux examens³, ce qui rend les études encore plus chères. C'est pourquoi nous demandons :

- La suppression des taxes d'études et des frais d'inscription aux examens
- Un repas à 3 CHF dans toutes les cafétérias des universités et hautes écoles

Au-delà de ces mesures immédiates de lutte contre le coût de la vie et des études, il est nécessaire de rendre les hautes études accessibles à toutes les personnes qui le souhaitent. Aujourd'hui, le système de bourses est censé remplir ce rôle. Toutefois, les bourses sont parfois insuffisantes dans leur dotation et nécessitent surtout des démarches administratives conséquentes, ce qui les rend inaccessibles pour de nombreuses personnes. Par ailleurs, il est nécessaire de redéfinir le travail hors du seul cadre du travail salarié ou indépendant. Toutes le monde, y compris les étudiant·es, contribue au fonctionnement de la société et à la satisfaction des besoins sociaux par de nombreux biais et a donc droit à une rémunération pour cela. C'est pourquoi, pour lutter contre les inégalités dans l'accès aux études et au sein des études ainsi que pour reconnaître la contribution au fonctionnement de la société de tout·e un·e chacun·e, nous exigeons **la mise en place d'un salaire étudiant de 4000 CHF par mois**. Ce salaire serait perçu de manière inconditionnelle par l'ensemble des personnes majeures en formation⁴. Afin de garantir sa dimension socialement juste, il serait financé par un impôt fédéral sur la fortune des ultra-riches.

Ensemble luttons contre les inégalités dans les études et permettons à tout le monde d'étudier dans les meilleurs conditions !

Recommandation du Comité directeur : accepter

³ <https://www.unifr.ch/studies/fr/organisation/prestations-admin-etudiants/taxes-universitaires/>

⁴ Pour les apprenti·es majeur·es ce salaire étudiant viendrait s'ajouter à leur revenu en vertu de leur contrat d'apprentissage. Pour éviter que l'existence de ce salaire étudiant soient utilisée comme argument pour exercer une pression sur les salaires des apprenti·es, nous tenons à rappeler notre revendication d'un salaire minimum pour les apprenti·es de 1000 CHF/mois dès la première année. Ce salaire minimum pour les apprenti·es pourrait ensuite être échelonné et augmenter de 1000 CHF chaque année. Nous tenons également à rappeler ici notre revendication d'un salaire minimum national de 5000 CHF/mois pour les travailleuse·eurs.